

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

Délibération certifiée exécutoire  
Reçue par le Représentant de l'Etat le 14 avril 2021  
Affichée le 15 avril 2021  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général Adjoint  
François-Julien DEFERT



**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021**

Date de convocation et d'affichage : 02 avril 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 18H30.

**Étaient présents :**

Mmes, DUCHENE Annie, LEDOUBLE Catherine, OUADAH Karima,  
MM BAROIN François, ABEL Jean-Pierre, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BRANLE Christian, CHAMPAGNE Bernard, CHOMAT Christophe, DELAITRE Guy, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, FARINE Bruno, GARNERIN David, GIRARDIN Olivier, LANDREAT Pascal, MAGLOIRE Arnaud, MANDELLI François, MENNETRIER Nicolas, RAGUIN Jacky, REHN Yves, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, SEBEYRAN Marc, VIART Jean-Michel.

**Excusés :** Mmes BAGATTIN Mélanie, JOLLIOT Marie-France,

MM. CHEVALIER Bertrand, HIRTZIG Jack, GANTELET Bruno, GUNDALL Philippe, GONCALVES José, LEPRINCE Didier

<b>DELIBERATION N°04</b>	<b>Cession d'une emprise foncière à TCP DEVELOPPEMENT sur le Parc du Grand Troyes à Sainte-Savine</b>				
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Catherine LEDOUBLE</b>				

Nombre de membres : 34		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
26	26	26			

Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021**

**CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE A TCP DEVELOPPEMENT  
SUR LE PARC DU GRAND TROYES A SAINTE-SAVINE**

Annexes : plan (annexe 1), avis France Domaine (annexe 2) et projet d'acte (annexe 3)

Exposé :

L'entreprise TCP DEVELOPPEMENT dont le siège social et une partie de sa logistique est implantée à Saint-André-les-Vergers est également installée sur le Parc du Grand Troyes depuis 2016.

Cette entreprise locale a sollicité Troyes Champagne Métropole pour pouvoir s'étendre sur le Parc du Grand Troyes sur les terrains aménagés mitoyens, jusqu'à l'entreprise WEPA, spécialisée dans la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique et avec laquelle TCP DEVELOPPEMENT va travailler.

Troyes Champagne Métropole a autorisé TCP DEVELOPPEMENT à déposer un permis de construire de trois cellules de 9 000 m<sup>2</sup> chacune sur une emprise foncière de plus de 4 hectares.

L'entreprise disposant désormais d'un permis de construire devenu définitif et des moyens financiers pour acquérir, il peut lui être proposé de céder une emprise de 4ha 78a 69ca.

La cession interviendrait moyennant un prix de 25 € HT le m<sup>2</sup> conformément à l'avis de France Domaine et à la délibération du Conseil communautaire n° 09 du 08 octobre 2020, soit pour 4ha 78a 69ca, une cession de 1 196 725 euros HT, une TVA de 239 345 € et un prix TTC de 1 436 070 €. Les références cadastrales des parcelles cédées sont : ZI 179, ZI 182, ZI 183, ZI 186 et ZI 187.

La présente délibération engagera Troyes Champagne Métropole pour une période de 2 ans. Cette cession devra ainsi être signée au plus tard dans le délai de 2 ans à compter de la date à laquelle la présente délibération sera rendue exécutoire. Passée cette date, une nouvelle délibération sera rendue nécessaire.

Décision

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la cession de cette emprise de 4ha78a 69ca au bénéfice de l'entreprise TCP DEVELOPPEMENT pour un prix de 1 196 725 € HT soit 1 436 070 € TTC ;**

- **D'APPROUVER** la durée de validité de 2 ans de la présente délibération à compter de la date à laquelle elle sera rendue exécutoire ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer l'acte au profit de l'entreprise TCP DEVELOPPEMENT ou toute personne physique ou morale substituée agissant en son nom et pour son compte, ainsi que tout document administratif, juridique et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote